



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal s'est tenu à deux reprises depuis le début d'année : le 1er mars pour voter le Compte Administratif et le 29 mars pour le vote du Budget Primitif. Vous pouvez retrouver tous les éléments dans les comptes-rendus sur notre site : www.mairie-manneville-es-plains.fr

Taxes communales : les taux votés sont inchangés pour 2022 : Taxe Foncière (bâti) de 25.86 %, Taxe Foncière (non bâti) de 5.03 % et Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) de 5.67 %.

Réhabilitation du presbytère : les travaux sont en cours depuis mi-janvier, à ce jour les différents corps de métiers sont présents sur le chantier et le planning est respecté afin que la réception puisse avoir lieu fin juin.



Points d'Apport Volontaires : suite à plusieurs incivilités aux abords des colonnes de tri sur le parking de l'église, en 2021, un panneau a été mis en place afin de sensibiliser les auteurs aux peines encourues.

Sécurité routière : la vitesse automobile est toujours aussi présente dans notre commune et nous vous remercions par avance de bien respecter les limitations. Un arrêté sera pris prochainement pour restreindre la vitesse à 30 kms/h dans le chemin du Château d'eau, des panneaux seront mis en place. Dans la rue du Bois les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération ont été déplacés devant le centre équestre afin de réduire la vitesse à 50 kms/h et le Département a posé des bandes rugueuses.

Défense incendie : le règlement départemental a été modifié par le Préfet, ce qui signifie que les distances des habitations par rapport aux Points d'Eau Incendie (PEI) ont été ramenées à 400 mètres (200 mètres auparavant), et de ce fait, toutes les habitations de la commune sont considérées comme protégées contre ce risque.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Rappel : Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous connecter, gratuitement, à l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel sur l'actualité de notre commune.



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

Les prochaines élections auront lieu les **10 et 24 avril de 8h00 à 19h00 à la salle des fêtes**, pour les Présidentielles et les **12 et 19 juin de 8h00 à 18h00 (lieu à déterminer)** pour les Législatives. De nouvelles cartes électorales ont dû être imprimées et distribuées dans vos boîtes aux lettres. En cas de problème contacter le secrétariat de mairie.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique a été déployée dans notre commune, et à partir du 21 mars 2022, la phase commercialisation commence !

Vous pouvez vous rendre sur le site <http://connect76.fr/test-deligibilite/> afin de vérifier si vous êtes éligibles afin de contacter votre fournisseur d'accès Internet (FAI) pour procéder au raccordement final de l'installation. (à ce jour sont disponibles les FAI suivants : Orange, Sosh, SFR, Red, CIC Mobile et Crédit Mutuel Mobile)

Si votre adresse n'apparaît pas (*les problèmes ne viennent pas de notre commune car nous avons mis à jour notre base d'adresses*) vous devrez vous rendre, comme indiqué, sur le site de Seine Maritime Numérique, « smn76.fr » et renseigner le formulaire dans la rubrique "pourquoi je ne suis pas éligible". En cas de problème, ou pour toute question vous pouvez vous adresser à la mairie qui fera suivre aux techniciens de SMN76.

SEINE-MARITIME
NUMÉRIQUE
CONNECTÉE

76



VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Nos deux associations avaient hâte de reprendre leurs activités et redynamiser notre commune comme ils en ont l'habitude. Ils ont tenu leur assemblée générale et proposé leur programme pour cette année.

L'Amicale Mannevilleaise s'est réunie le 24 février en présence de nombreux adhérents. Jacqueline, la présidente et Agnès la secrétaire ont présenté les bilans moral et financier de l'année précédente, et ensuite ont présenté les nombreuses activités à venir, jeux, marche, ateliers, spectacles et visites. A l'issue de la réunion le pot de l'amitié a été proposé à l'assemblée.



Le Comité des Fêtes a organisé son AG le 21 mars. Après avoir accueilli ses membres, Serge a demandé une minute de silence pour honorer la mémoire de Alain PEZET, décédé

fin 2021, vice-président et membre très actif depuis de nombreuses années. Suite au rapport moral, la parole était donnée à Guy le trésorier, pour le rapport des finances. Le programme des manifestations a été dévoilé et validé. Celles-ci vont commencer par une chasse aux œufs dans le parc du château, le **samedi 16 avril de 10h à 12h** pour les enfants jusqu'à 12 ans. Le verre de l'amitié clôturait cette réunion.



La commission animation de la municipalité a aussi fait sa réunion annuelle, le 25 mars et propose des activités et manifestations tout au long de l'année : commémoration, concert, concours des maisons fleuries, journée du patrimoine...

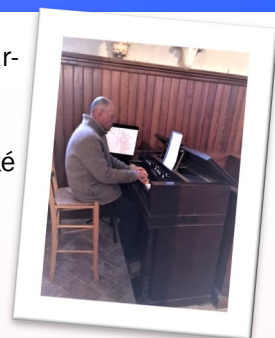
Vous pouvez retrouver toutes les activités pour 2022 sur notre site internet et prochainement nous allons éditer un programme qui vous sera distribué.



L'HARMONIUM DE NOTRE EGLISE A REPRIS DU SERVICE !

C'est grâce à Jean-Christophe MILLOT, concertiste bien connu dans notre commune, que l'harmonium de l'église a de nouveau résonné lors de la messe du 3 avril. En accord avec le Père BRENTOT, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir, pour les plus anciens, le son de cet instrument. C'était aussi l'occasion d'honorer notre ami Michel LEROY qui nous a quitté récemment et qui a animé les messes de la paroisse pendant près de 75 ans !

A noter que Jean-Christophe donnera un concert dans l'église le **17 juin** prochain, mais nous vous donnerons plus d'informations prochainement.



AGENDA

- **10 avril de 8h00 à 19h00** : élections présidentielles 1er tour, à la salle des fêtes
- **16 avril de 10h00 à 12h00** : chasse aux œufs dans le parc du Château avec le Comité des Fêtes
- **23 avril à 12h00** : banquet des « aînés » à la salle des fêtes
- **24 avril de 8h00 à 19h00** : élections présidentielles 2ème tour, à la salle des fêtes
- **8 mai** : commémoration au monument aux morts à 11h30 suivi du verre de l'amitié en mairie
- **21 mai à 18h30** : messe
- **4 juin à 11h00** : fête des mamans et papas dans la salle des fêtes, avec le Comité des Fêtes et la commission animation

Vous voulez en savoir davantage ?

Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre.

(Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'application QR Scanner ou depuis un Iphone ouvrir simplement l'appareil photo et cliquer sur la notification)



Directeur de la publication : **Gérard FOUCHÉ**

Rédigé et imprimé par la commission communication

Nous contacter : mairie-sg.manneville@wanadoo.fr

www.mairie-manneville-es-plains.fr